le lien

BULLETIN MUNICIPAL
LE DORAT
AVRIL / MAI / JUIN 2021

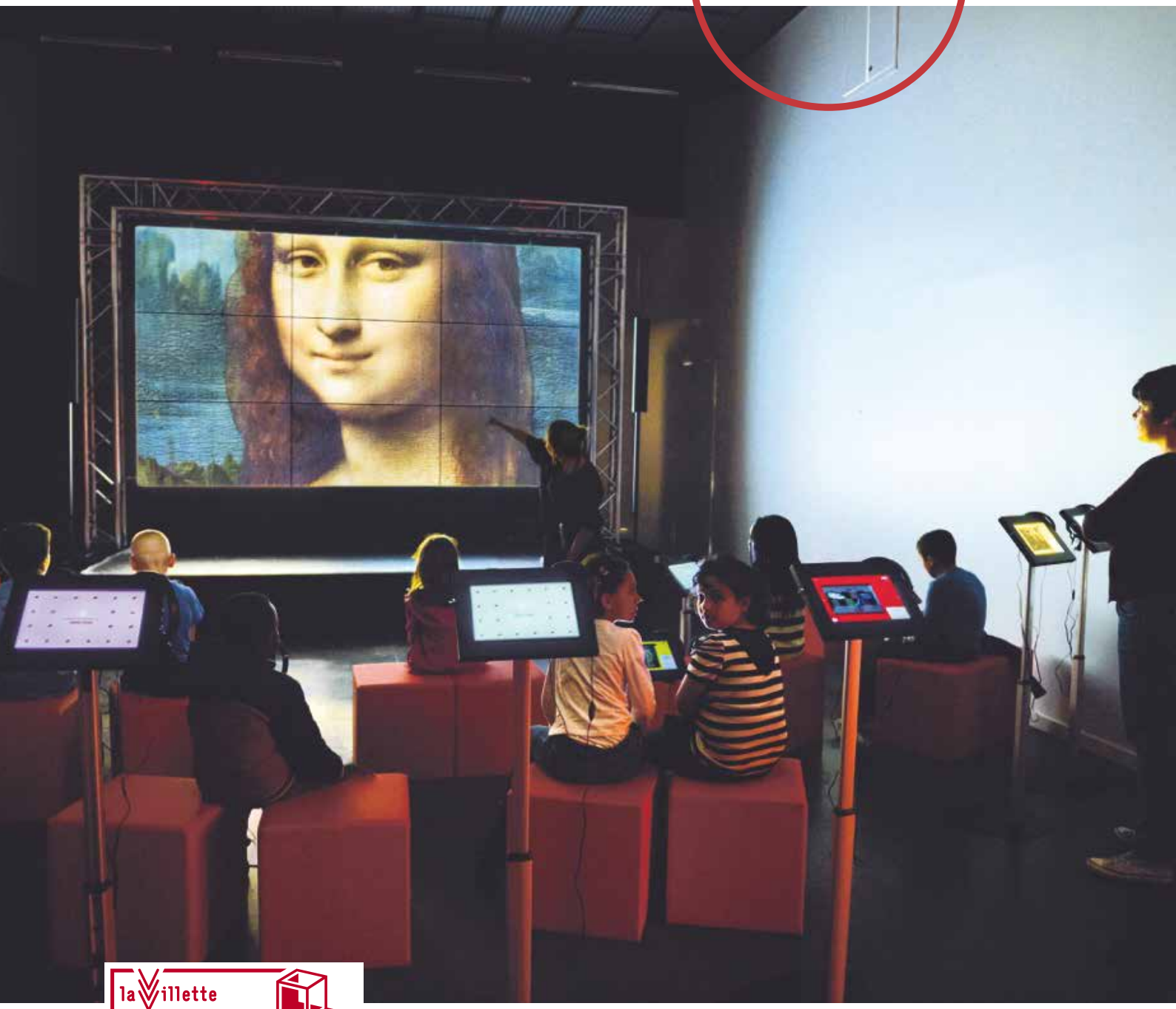

| MF Lille - Musée numérique (c) Daniel Rapaich - Dicom - Ville de Lille

la Villette
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
MICRO-FOLIE DU HAUT-LIMOUSIN

P3
Le Dorat en folie
—

P4>7
Travaux et chantiers
—

P9
Mobilisation pour le tourisme
—

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

#villedudorat

www.ledorat.fr

[LE MOT DU MAIRE]

Merci !

Merci à tous ceux qui ont répondu « présents » pour aider nos anciens, ceux du Dorat, des bourgs et des villages alentour, à prendre leur rendez-vous pour se faire vacciner contre la Covid.

Belle mobilisation des conseillers municipaux, des équipes municipales et des bénévoles et belle collaboration avec les personnels de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin et de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Dorat et avec les autres personnels soignants !

Vos élus se sont consacrés durant les 3 premiers mois de l'année à **l'élaboration du Budget Primitif 2021** de notre Commune. Merci aux personnels administratifs, aux adjoints et aux conseillers délégués pour ce travail de préparation fondamental, qui nous permet maintenant d'envisager l'avenir de notre collectivité de manière responsable.

Un budget partagé, ambitieux mais raisonnable...

Les différentes Commissions qui se sont régulièrement tenues ont permis aux élus d'échanger sur les différents sujets abordés et de préparer collégialement les décisions prises en Conseil Municipal. Ainsi, le 15 février, nous avons partagé avec les élus les règles qui garantissent une bonne gestion budgétaire, les éléments de contexte financier au niveau national, territorial et local et le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) que nous envisageons.

Lors de la réunion de la **Commission Environnement Maintenance et Travaux**, les 16 et 17 février, le détail des travaux réalisés, en cours ou programmés sur les 6 prochaines années a été présenté aux élus.

La **Commission Finances Budget** s'est réunie le 22 février puis le 31 mars afin de présenter aux élus les grandes lignes de l'analyse financière réalisée par notre Trésorier Public, les Compte Administratif et de Gestion 2020 et le projet de Budget Primitif 2021 de notre Collectivité.

Le **Débat d'Orientation Budgétaire** s'est tenu le 23 mars en présence de tous les élus et le Budget Primitif 2021 a été voté le 13 avril.

Dans le même temps, la **Commission des Finances de la CCHLEM** s'est réunie le 1er mars, puis le Débat d'Orientation Budgétaire de la Communauté de Communes s'est tenu le 15 mars et le Budget Primitif 2021 a été voté le 12 avril.

Avec un budget de fonctionnement de 2 263 722 € et un budget d'investissement de 3 601 344 € votés par le Conseil Municipal, nous pouvons maintenant bâtir avec vous l'avenir de notre ville pour la rendre plus solidaire, plus accueillante et plus attractive.

À noter que le Conseil Municipal a tenu à voter un budget de subventions conséquent aux associations afin de leur manifester tout son soutien et tous ses encouragements en cette période difficile de crise sanitaire.

Place à l'action !

Cette large consultation avec l'ensemble des élus était souhaitable afin d'élaborer un budget qui soit partagé, à la hauteur de l'ambition que nous avons pour notre petite cité de caractère qui le mérite bien !

Mais cette ambition est raisonnable, car c'est ma responsabilité et celle de mon Conseil de ne pas pénaliser financièrement les générations futures de dorachons. Il nous faut donc plus que jamais réduire nos coûts de fonctionnement pour améliorer notre capacité d'autofinancement et ainsi limiter le recours à l'emprunt pour financer nos investissements.

C'est notre capacité à maîtriser le budget qui rend possible les investissements et travaux que je suis heureux de vous présenter dans ce nouveau numéro du Lien.

Bonne lecture !

| Micro-Folie Sevran - Le Musée Numérique © Arnaud Robin

[ÉVÈNEMENT]

Le Dorat en folie

Le 19 juin prochain, les musées du Louvre, d'Orsay et du quai Branly - Jacques Chirac, l'Institut du Monde Arabe, l'Opéra de Paris et bien d'autres encore arrivent au Dorat. Grace à une convention signée entre la municipalité et le Parc de la Villette, notre ville va être la première du département à déployer le musée Numérique «Micro-Folie» , offrant ainsi aux habitants de notre territoire un accès privilégié à plus de 1800 œuvres d'art qui seront diffusées au cinéma du Dorat. Les bénévoles de l'association le Dorat Cinéma se sont mobilisés avec beaucoup d'énergie et d'efficacité pour que ce projet puisse voir le jour au sein de notre cité dans des temps records.

Dans la pratique la Micro-Folie fonctionne comme un véritable musée ouvert au public à heures fixes. Le visiteur, qu'il reste 5 minutes ou une après-midi, regarde les œuvres qui défilent à l'écran en très haute résolution. La prouesse technique accomplie permet une restitution époustouflante des œuvres d'art. Ce peut être *le déjeuner sur l'herbe* d'Edouard Manet au Musée d'Orsay, les têtes colossales des Olmèques du quai Branly - Jacques Chirac, ou une immersion dans la galerie des Glaces du château de Versailles.

Une plongée unique parmi près de 2 000 chefs d'œuvre des cultures du monde. Grâce à des tablettes tactiles disposées dans la salle, le spectateur curieux peut s'arrêter sur une œuvre et obtenir ainsi les informations qu'il souhaite.

Et puis il y a le **mode conférencier**. Là on peut se focaliser sur une thématique spécifique, comme par exemple l'âge d'or de la peinture hollandaise, ou la caricature au 19e siècle. Un spécialiste du sujet, présent dans la salle, commente les œuvres sélectionnées qui défilent à l'écran, décrit l'historique et le contexte, souligne les techniques artistiques, valorise l'artiste et nous fait ainsi entrevoir la construction de l'esthétique.

Enfin c'est aussi **l'orchestre de la Philharmonie de Paris** qui rejoint le Dorat avec la diffusion de ses plus grands concerts en direct et un fond d'archive de la Cité de la Musique accessible à tout moment, qui abrite plus de 700 vidéos de concerts, 2 500 enregistrements audio sur un catalogue qui va de la musique classique à des œuvres contemporaines, sans oublier le Jazz ou la pop musique.

La Micro-Folie c'est amener la culture à notre porte, pour tous et pour toutes les générations. C'est aussi doter notre territoire d'un véritable outil d'éducation à l'art au profit des plus jeunes. CJ

[TRAVAUX]

Processus de réalisation des projets communaux

Le processus de mise en œuvre des projets communaux est encadré par deux contraintes principales :

- le cadre budgétaire
- le processus légal d'achat public

Ce cadre de gestion vous est présenté ci-après, de manière synthétique, en prenant pour exemple le **projet de construction de vestiaires partagés au stade,** initié dès le mois de juillet 2020, dans un cadre participatif. Ainsi, les responsables des associations concernées ont été consultés sur leurs besoins spécifiques, non seulement au travers de réunions de travail, mais aussi par un questionnaire co-construit.

Malgré la volonté collective d'aboutir rapidement, ce projet, dont le coût estimé est de 350 000 €HT, comme les autres projets travaillés dès de début du mandat municipal, ne pourra déboucher sur une concrétisation effective qu'en 2022.

Tous les projets sont gérés selon ce processus mais avec des étapes allégées, des durées plus réduites, en fonction de la nature de chaque projet, mais aussi en fonction de son coût estimé *(plus le projet est coûteux, plus la procédure d'achat est lourde et complexe, en application du Code des Marchés Publics, dont le respect s'impose à tout acteur public).*

GG

	Préparation	Lancement de l'achat public, validation du projet définitif	Préparation de la réalisation du projet	Réalisation de l'opération
	Juillet 2020 > Janvier 2021	**Architecte : 17 février 2021 Entreprises : Sept. 2021**	**Fin 2021**	**2022 (selon le planning fixé par l'architecte)**
	• Définition concertée du besoin et du cadre technique • Estimation financière et définition du cadre administratif d'achat	• Mise en concurrence des prestataires	• Conclusion des marchés publics	• Réception des travaux et mise en service
DÉMARCHES	1 - Mise place d'un Comité de Pilotage consultatif avec les acteurs locaux concernés 2 - Présentation d'une première ébauche prenant en compte les besoins exprimés 3 - Sollicitation de l'ATEC* pour avis et conseils techniques et évaluation financière 4 - Choix d'une procédure d'achat public, en fonction de la nature et du coût estimé du projet. Rédaction par la commune du cahier des charges et du dossier de consultation	• Mise en concurrence d'équipes d'architectes (architectes et bureaux d'études techniques) • L'architecte choisi élabore des plans, met en place le dossier de consultation des entreprises ainsi que le planning de réalisation • Entreprises et bureaux de contrôles techniques : mise en concurrence début octobre 2021	1 - L'architecte • désigné en mai 2021 *(Commission d'appels d'offres)* • démarrage du dossier en juin pour un rendu fin août 2 - Les entreprises • désignés en novembre *(Commission d'appels d'offres + info aux candidats non retenus)* • réunion des entreprises retenues avec l'architecte qui coordonne le planning et l'organisation du chantier • démarrages des travaux dès janvier 2022	1 - Démarrage du chantier après notification des ordres de service, en fonction du planning établi 2 - Suivi du chantier, du respect du planning et du cadre financier fixé 3 - Réception des travaux et installations
IMPLICATION DES ASSOCIATIONS	**Comité de Pilotage :** USD, Pas'Cap, Fanny Dorachonne, Amicale bouliste **Réunions du Comité de Pilotage :** 28/07/20, 21/10/20	**Réunions du Comité de Pilotage avec l'archi, avant consultation des entreprises** – **Validation de l'avant-projet de l'architecte et du projet définitif :** 07 et 09/21	**Participation des représentants du Comité de Pilotage à la réunion d'organisation du chantier avec l'architecte et les entreprises :** 11/21	**Participation des représentants du Comité de Pilotage aux réunions de chantiers importantes et à la réception des travaux**

* Agence Technique Départementale de la Haute-Vienne

[ZOOM SUR]

Les travaux réalisés

Eclairage Salle des Sports : le remplacement de l'éclairage à la Halle du Courtoison a été réalisé notamment avec des leds, peu énergivores.

Parking de la Maison de Santé Pluridisciplinaire : une belle réalisation, voir photo ci-contre.

Cinéma : la toiture a été refaite et a fière allure. Une balustrade de sécurité a été posée.

Médiathèque : la peinture des portes et la pose des huisseries ont été effectuées. La salle de réunion a été équipée d'un matériel de Visio Conférence, permettant de tenir des réunions à distance.

Pont de la Gare : les travaux pris en charge par le Département ont été parfaitement réalisés en temps et en heure. À nouveau un grand merci aux résidents des Gaudinotes pour leur patience suite aux désagréments occasionnés par la déviation.

Les travaux à venir en 2021

Travaux qui seront réalisés ou qui débuteront cette année.

Courts de Tennis : il est bien prévu la réfection des courts, la pose d'une nouvelle clôture, et la mise en place d'un éclairage approprié.

Aire de jeux : cela manque au Dorat ; aussi a-t-il été décidé à court terme la réalisation d'une aire de jeux pour nos chers bambins. Des tables seront installées pour les parents et les enfants autour de cette aire, ainsi que des bancs. Le site de la Providence a été choisi pour recevoir cet équipement, près des écoles, près du centre aéré.

Atelier Municipal : avec la rénovation et l'extension des vestiaires et des commodités, qui en ont grand besoin. Les travaux seront réalisés à partir du plan proposé par les Services Techniques.

Jardin anglais : une restauration est programmée, comprenant la reprise des maçonneries, la peinture, et la remise en état de l'éclairage du kiosque.

Cimetière du haut : Réfection et mise en peinture du portail.

Camping : remplacement de la barrière avec digicode, dès maintenant ; ravalement du bloc sanitaire. L'objectif est d'obtenir le classement du camping du Dorat en Une Etoile, voire deux.

Eclairage Public (EP) : il s'agit là d'un dossier important qui a fait l'objet d'une étude technique élaborée. Le but, au-delà d'une homogénéisation des dispositifs d'éclairage, est de réaliser des économies substantielles sur la facture d'électricité de la municipalité. Sont programmés : la réfection des armoires d'EP, avec mise en place d'une horloge astronomique et le remplacement des blocs d'éclairage par des blocs à Led, et ce sur la durée du mandat. À terme le label « Village étoilé » est recherché.

Aire de covoiturage : elle sera bien délimitée sur le parking de la Gare et comprendra 5 places, dont une pour personne à mobilité réduite. Elle a fait l'objet d'une convention conclue avec la Sncf.

Bancs : 31 bancs sont déjà en place sur l'ensemble de la commune. D'autres ont été commandés et livrés et vont être positionnés prochainement.

Bascule : la restauration de la bascule (place du Champ de Foire) est programmée cette année, ainsi que le petit bâtiment abritant l'appareillage de pesée.

Maison des Associations dans l'ancienne école : plusieurs devis ont été réunis pour les portes et fenêtres, plafonds, plomberie/sanitaire, plancher et dalle, électricité. Les travaux débuteront en 2021, pour une réception définitive courant 2022.

Vestiaires du stade : c'est une priorité afin de remplacer les vestiaires actuels, franchement vétustes. Dans le cadre d'un travail partagé avec les associations concernées, les travaux se dérouleront sous la responsabilité d'un architecte, et devraient débuter fin 2021-début 2022.

Place Charles de Gaulle : après concertation des riverains et des commerçants, l'organisation du stationnement est prévu dès cette année. Un aménagement autour de la fontaine sera réalisé, avec des bacs pour plantation d'arbres ; un traçage au sol délimitera le stationnement. Simultanément, le stationnement sera organisé au Champ de Foire, avec en particulier, l'installation d'une borne électrique à recharge rapide.

Aménagement des accès au bourg : une étude complète a été réalisée aboutissant à une planification des travaux sur la durée du mandat. L'objectif est de sécuriser les accès et de les embellir. La vitesse sera limitée à 30km/h dans tout le centre bourg. Les premiers travaux concerneront le Faubourg et l'avenue du Château, puis l'avenue de Verdun. Après concertation des riverains, une réflexion est en cours sur la promotion des mobilités douces...

Balayeuse : une nouvelle balayeuse est en cours d'acquisition. C'est un investissement conséquent mais nécessaire. Elle remplacera l'ancien matériel « bien fatigué ».

Micro-folies : le plan culturel n'a pas été oublié avec l'installation d'un musée numérique dans le cinéma du Dorat.

Travaux de voirie : Chateaulamance, La Garde, route de la Bussière Aupigny, Voulons, square de l'Abbé Rougerie, Rue du Maréchal Leclerc.

Autres engagements : matériel informatique pour les écoles, refonte du site internet, matériel services techniques, mobilier, défibrillateurs (3), illuminations de Noël, autolaveuse pour la salle du Courtoison et la salle du Mas de l'Arche. CG

L'Ensemble de ces travaux représente un coût total de plus de 2 000 000€ TTC, financés, globalement à hauteur de plus de 60%.

Les chantiers d'envergures

La Collégiale : le « chantier du siècle » tel que nous l'avions dénommé dans le premier numéro du LIEN ; pour rappel, un budget global de 6 925 000 € TTC subventionné à plus de 80 %. Compte tenu de l'état très dégradé du plafond de la sacristie, des demandes de subvention sont en cours pour avancer ce chantier dans la programmation générale des travaux.

La réhabilitation du réseau d'assainissement, pour un investissement de 2 404 568 € TTC.

La construction de la nouvelle station d'épuration, pour un coût de 2 556 718 € TTC.

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement devraient débuter à partir de la station d'épuration jusqu'à l'Impasse Saint Israël, à la fin du mois de mai. Ces travaux sont nécessaires pour collecter l'ensemble des flux à traiter, et supprimer les fuites et les déversoirs d'orage. Les travaux sont planifiés de la façon suivante :

- **Phase 1** (juin 2021 > décembre 2022) : de l'Avenue Lucien Lioret jusqu'à l'avenue de Lattre de Tassigny en passant par le camping, la route de La Planche Aux Dames, le faubourg des Tanneries et la rue Ranconnière.
- **Phase 2** (janvier 2023 > de juin 2023) : de la station d'épuration à l'avenue Lucien Lioret, la rue des Gaudinottes et l'impasse des Gaudinottes.
- **Phase 3** (juin 2023 > septembre 2023) : Impasse Saint Israël.

L'investissement s'élève à 2 404 568 € TTC financé par différentes subventions à hauteur de 80%. Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour couvrir les 20% restants. La redevance assainissement couvrira le remboursement du capital et des intérêts.

© Shutterstock

Construction de la nouvelle station d'épuration

La construction d'une nouvelle station d'épuration est nécessaire du fait du vieillissement de la station actuelle et des préconisations environnementales de l'Agence de Bassin Loire Bretagne.

Les flux seront traités par la méthode dite « par boues activées ». Des bassins de rétention et de traitement par lits de roseaux compléteront la station afin d'être en capacité de traiter les crues lors des épisodes pluvieux.

Le planning prévisionnel est le suivant :

- Validation du projet et dépôt du Dossier « Loi sur l'eau » au mois de juin 2021.
- Rédaction du dossier de consultation des entreprises, consultation des entreprises et notification du marché au mois de novembre 2021.
- Dépôt et instruction du permis de construire au mois de mai 2022.
- Construction de la nouvelle station du mois de mai 2022 au mois de juillet 2023 (mise en service).

BS

L'investissement s'élève à 2 556 718 € TTC financé par différentes subventions à hauteur de 80%. Le recours à l'emprunt sera nécessaire pour couvrir les 20% restants. La redevance assainissement couvrira le remboursement du capital et des intérêts.

Collégiale : les charpentiers à l'honneur

Les travaux sur notre collégiale vont maintenant bon train. Entre les mains d'artisans experts, chacun dans leur domaine, l'édifice millénaire est progressivement restauré, consolidé. Pour la charpente c'est l'entreprise ASSELIN de Thouars, spécialisée dans la restauration de monuments historiques et bâtiments anciens, qui est à la manœuvre. ASSELIN ce sont eux qui ont réalisé près de 95% de l'Hermione, le plus grand bateau en bois naviguant au monde : une belle référence.

Sous la charpente du clocher occidental, ils viennent de s'attaquer au beffroi, la structure en bois qui porte les cloches. Un ouvrage complexe et délicat, dont la fonction est aussi d'amortir les oscillations produites par le balancement des cloches. Tout en procédant au remplacement de pièces trop usagées, c'est l'ensemble de l'ouvrage qui va être maintenant protégé. Pour cela, le beffroi dans son ensemble est soulevé de quelques dizaines de centimètres. Sous l'espace laissé libre, quatre poutres IPN assemblées en radier sont installées et prennent maintenant appui uniquement sur les quatre murs du clocher. Des plaques de matériau absorbant les vibrations sont posées sur la plateforme métallique, le beffroi est lentement, très lentement, reposé sur ce nouveau sommier. Les hommes de l'art combinent ainsi techniques modernes et travail du bois traditionnel pour le meilleur du bâtiment.

Notre collégiale est entre de bonnes mains !

CJ

© Nicolas Fay

Juillet 1958, collection Martial Gaté.- Photo : Pierre Courivaud

[DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE]

Mobilisation pour le tourisme

C'est grâce à l'appui de l'association Le Dorat, Tourisme et Patrimoine et avec le concours de l'Office de Tourisme du Haut Limousin (OTHL) que la ville se mobilise pour accueillir la saison touristique 2021.

Petites Cités de Caractère

Tout d'abord l'OTHL déménage pour occuper maintenant le 9 bis Place de la Collégiale. Plus visible, avec une plage d'horaires plus étendue et ouvert 6 jours sur 7, l'Office de Tourisme sera parfaitement installé pour recevoir les visiteurs.

De son côté, et en complément de l'OTHL, l'association Le Dorat, Tourisme et Patrimoine développe une véritable politique d'accueil du public dans les murs de la cité, en faisant de chaque dorachon qui le souhaite un ambassadeur de notre ville. Après une courte formation sur les fondamentaux historiques et patrimoniaux du Dorat, vous déambulez dans les rues quand vous le souhaitez, pour renseigner les vacanciers qui flânent dans le centre bourg. En effet, le touriste gardera un excellent souvenir de sa promenade estivale, non seulement grâce à la découverte de notre patrimoine remarquable, mais aussi par les rencontres qu'il fera avec les habitants du Dorat. Il sera ainsi notre meilleur ambassadeur !

© P Baudry - Tourisme Nouvelle-Aquitaine

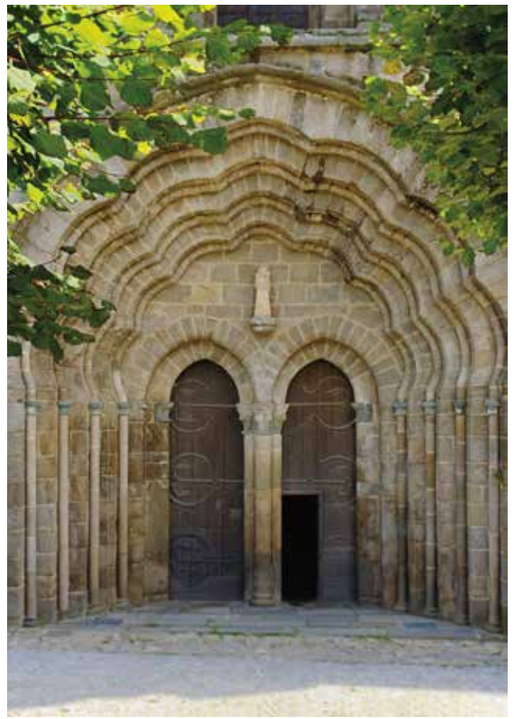

© JL Kokel - Tourisme Nouvelle-Aquitaine

Engagez-vous donc, simplement pour une heure ou une journée par semaine, et contribuez ainsi à dynamiser la période estivale touristique si essentielle pour notre ville.

Enfin, doté du label, aujourd'hui devenu très attractif, des Petites Cités de Caractère (PCC), nous devons nous conformer à un programme strict de mise en valeur de notre cité. Ce label, n'est pas une couronne de laurier que l'on aurait posé sur nos têtes endormies, mais bien au contraire un moteur du développement touristique, un schéma de développement pour le futur. Sa pérennité n'est pas acquise, et nous devons tout faire pour que Le Dorat garde ce label. La commission de contrôle des PCC sera présente au Dorat le 29 juin pour s'assurer des progrès faits depuis la labellisation de 2017, et vérifier la cohérence du programme de dynamisation et de mise en valeur de la cité pour les 5 prochaines années avec la charte PCC. À ces deux conditions, Le Dorat méritera de garder ce précieux label !

CJ

—

Renseignements : Le Dorat, Tourisme et Patrimoine Tél : 05 55 68 12 79 - email ledoratour@gmail.com, ou sur place du mardi au vendredi, de 14h30 à 18h00 au 21 Place de la Collégiale)

[DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE]

Lancement du portail de l'économie locale

Le 15 février 2021, la communauté de Commune du haut Limousin en marche, a lancé le Portail de l'économie locale.

Comme nous le soulignions dans le précédent Lien, l'association des Commerçants et artisans du Dorat, a été partie prenante dans la mise en place de cette plateforme e-business.

Pour les commerçants, Artisans du haut limousin, les objectifs de cette solution sont de :

- Lutter entre l'évasion commerciale
- Conforter leur chiffre d'affaires
- Être présent sur le web

Les chiffres sont là :

- **40 millions de français achètent sur Internet**, dont 145 millions depuis leur smartphone.
- **90% des français recherchent sur internet avant d'acheter**, alors que seulement 25% des entreprises de proximité (moins de 10 salariés) ont un site internet.

La Place de Marché locale :
www.achetezhautlimousin.fr
va au-delà d'un simple portail internet ; il s'agit d'un outil d'animation du territoire et de développement économique.
N'hésitez pas à soutenir nos Commerçants et Artisans.

JPL

[PANORAMA]

Le Dorat : sa population en chiffres

-2,9% = évolution annuelle moyenne de la population de la Commune depuis 2012, soit 49 individus en moins chaque année

71 habitants/km² pour Le Dorat, contre 18 habitants/km² pour la Communauté de Commune du haut Limousin en marche (CCHLEM)

580 le nombre d'actifs de la Commune, soit 71% de la population des 15-64 ans qui travaille ou cherche du travail (72% pour la Haute-Vienne)

10,8% le taux de chômage pour 11,8% pour la CCHLEM

29% la part des femmes à temps partiel pour Le Dorat, contre 11% pour les hommes

32, c'est le nombre de 0-3 ans, soit **1,9%** de la population, contre 3,3% en France métropolitaine

447, c'est le nombre de familles avec enfants de la commune, contre 512 en 2017

11%, c'est la part que représente les 0-8 ans au sein de la population de la commune, contre 20% pour la Haute-Vienne

449, c'est le nombre de plus de 75 ans, soit 26,7% de la population, contre 12% en Haute-Vienne

90, c'est le nombre de 80 ans et plus de la commune, qui vivent seuls, alors que ce chiffre était de 57 en 2007.

JPL

[SANTÉ]

Vaccination Covid-19

Depuis le mois de février, la municipalité, en plein accord avec Monsieur David, Directeur de l'HIHL, et avec le concours très actif des professionnels de la Maison de Santé, a facilité **l'accès à la vaccination COVID des personnes âgées de plus de 75 ans et des personnes signalées à risque**, résidant sur la Commune du Dorat, mais aussi dans les communes de l'ancien canton, avec l'appui précieux et efficace de ces dernières.

La gestion d'une organisation de proximité, et donc accessible aux personnes âgées, voire très âgées et donc fragiles, était l'objectif principal qui fédérait autour de ce **partenariat exemplaire**.

Les personnes concernées avaient souvent besoin d'être sollicitées, épaulées, pour prendre leur rendez-vous.

Les aléas découlant des livraisons irrégulières de doses de vaccins ont, certes, retardé cette action.

Toutefois, on ne peut que se réjouir que, début avril, **plus de 300 personnes ont été vaccinées** avec le vaccin Pfizer, soit la quasi totalité des personnes inscrites sur notre territoire, ce qui n'est pas le cas dans tous les secteurs.

Un nouveau dispositif de vaccination prend désormais le relais pour toutes les tranches d'âges.

Actuellement c'est la **Maison de Santé** qui assure la prise de rendez-vous pour les vaccins Astra Zeneca et Pfizer (type ARNm). A partir de début mai, les rendez-vous pour les vaccinations Pfizer seulement, seront accessibles via le **numéro unique 05 55 08 75 20** ou sur le site **Doctolib** (les RV pour le vaccin Astra Zeneca seront toujours donnés par la Maison de Santé). Ces séances de vaccination seront **toujours organisées dans les locaux du Dorat de l'HIHL** et réalisées par l'équipe médicale et infirmière de la Maison de Santé.

> **Les communes n'assureront donc plus les prises de rendez-vous, la démarche devant être réalisée par les personnes elles-mêmes, ou via le secrétariat de leur médecin traitant.**

Pour information, **une vaste campagne d'appels des personnes âgées de plus de 75 ans, mais non encore vaccinées, va être lancée par la CPAM.**

Lors de ces appels, des prises de rendez-vous, pourront être réalisées directement par les téléopérateurs, **mais uniquement pour injection du vaccin Pfizer BioNtech et sur le centre de vaccination de Bellac.**

GG

[JEUNESSE]

UN CHANTIER PARTICIPATIF!

En partenariat avec l'office français de la Biodiversité et la fédération des chasseurs de la Haute-Vienne,il a été proposé aux écoliers de planter une haie. La fédération des chasseurs du 87 a financé les arbres à planter, a fourni aux enseignants plusieurs supports pédagogiques et a assuré la logistique globale de l'opération. La Mairie a mis à disposition une bande de terrain et a préparé le sol pour accueillir les futures plantations. Les enseignants de l'école du Dorat ont abordé la notion d'écosystème et de biodiversité. Certains élus et parents ont aidé les enfants à réaliser leurs plantations.

Toute cette opération s'est déroulée toute la journée du 2 avril avec l'ensemble des enseignants et des élèves des écoles maternelle et primaire du Dorat.

De l'avis de tous, ce fut une très belle journée! AL

[MANIFESTATIONS]

Agenda des manifestations juin-juillet

Sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

19 juin	Inauguration Micro folies au Cinéma
3 Juillet	> 150 ans de l'Harmonie les enfants du Dorat
	> Concours de pêche sur la Brame
14 Juillet	Feu d'artifice, bal et concert de l'harmonie
1er, 15, et 19 juillet	Marchés de Producteurs, Place de la Collégiale
13 juin et 14 Juillet	Courses Hippiques à l'Hippodrome de la Sagne
À partir du 1er juillet	Jeu de société géant organisé par l'Associations des commerçants et artisans.
Du 28 juin au 15 juillet	Exposition Peinture - Les Rendez-vous de la Chapelle - « Daydream » - Bryan Ley (Limoges), Artiste peintre.
Du 18 au 29 juillet	Exposition Peinture « Le plein, le vide, la trame » - René Patron (Saint-Nazaire), Artiste peintre. Ancienne chapelle Notre dame du Temple, 1 bis rue Saint-Michel Entrée libre et gratuite : 10h-13h/15h-19h.
Du 22 juillet au 1er août	Tournoi de tennis CB

[TRIBUNE LIBRE]

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales modifié par l'article 83 de la loi du 7 août 2015 (loi Notr) étend aux communes de plus de 1000 habitants, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion sont diffusées par la commune, l'obligation de réserver un espace à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Daniel-Odon Hurel, Jacqueline Grelier, "Le Dorat, Une Histoire, Un Avenir"

A l'heure actuelle, il est difficile de rendre compte de l'activité des élus. Les séances du Conseil se déroulent de fait à huit clos. La présentation discutée du budget 2021 et l'évocation des projets n'ont pu donner lieu à une discussion publique. Ce fut pourtant l'occasion de dégager l'ampleur des besoins dans tous les domaines et la nécessité de faire des choix. Il en ressort, par exemple, le report de tout projet autour de l'agriculture de proximité et des circuit-courts, pourtant sujet d'actualité.

L'augmentation des impôts locaux de 1,5% pour 2021 n'est pas une bonne décision. Pourquoi ne pas se contenter de l'inflation ? Considérer une augmentation annuelle comme normale n'est pas acceptable, surtout dans le contexte actuel. Nous nous sommes abstenus.

Au sein des commissions de la CCHLEM où nous sommes présents, nous avons fait des comptes rendus communs avec les autres représentants du Dorat, une excellente chose. Seul du Dorat dans les commissions culture et jeunesse, D.-O. HUREL a proposé, en particulier, la constitution d'un inventaire patrimonial des harmoniums des églises de la CCHLEM et contribuera activement à une réflexion globale sur l'enseignement musical et artistique sur notre territoire.

Durant ces dernières semaines, Trois sujets importants sont apparus : la question de la vaccination, une véritable inquiétude autour des énergies renouvelables et l'avenir de nos écoles et du collège.

Malgré certaines difficultés, nous tenons à saluer la mobilisation des élus en lien avec l'HIHL autour de la vaccination.

Au sujet des éoliennes, des méthaniseurs et du photovoltaïque au sol, nous continuons à demander, dans le cadre du Conseil municipal et de la CCHLEM, un véritable débat. Comment permettre à la fois le maintien d'une agriculture, le développement des énergies renouvelables et la préservation du patrimoine paysager de notre territoire ?

Le soutien à nos établissements scolaires est une priorité. Élus, nous ne pouvons accepter sans rien dire, comme c'est le cas actuellement, un traitement comptable de la question scolaire, au cœur de la ruralité. Faire ainsi, c'est fragiliser plus encore notre avenir. Nous devons être plus proches des équipes enseignantes et des parents.

Saluons enfin l'esprit de responsabilité des associations du Dorat, au regard des deniers publics. Le plus difficile sera dans l'avenir, une fois la crise passée, de trouver la force d'une nouvelle dynamique collective et conviviale, l'occasion aussi d'inventer de nouveaux projets. Tout doit être fait pour accompagner et valoriser les initiatives associatives et économiques. Il est grand temps de faire du Dorat une ville attractive et de marquer ainsi sa différence au cœur de notre territoire. Pouvoir conserver le label « Petite Cité de Caractère », au seuil de l'été, constitue un véritable enjeu.

[ASSOCIATIONS]

Union Sportive Dorachonne : une longue histoire !

En l'année 1909 se créa au Dorat une société de tir (La Vigilante). Quelques années plus tard, le 6 juin 1912, une nouvelle société souhaitant développer chez les jeunes, l'éducation physique et la préparation militaire, se constitua et pris le nom d'Union Sportive Dorachonne. Après la guerre, le 29 mars 1920, les 2 sociétés fusionnèrent sous l'appellation Union Dorachonne des Vigilante et sportive. On pouvait y pratiquer le tir, l'athlétisme, la gymnastique et le football. Le football étant devenu, après 1940, la seule discipline du club et par soucis de simplification, l'appellation Union Sportive des Vigilante et Sportive se transformait le 18 août 1950 en Union Sportive Dorachonne.

Aujourd'hui le club possède 2 équipes séniors, l'équipe fanion évolue en départementale 2 et l'équipe réserve en départementale 4. Nous avons également une équipe féminine qui évolue en départementale 2 et une équipe vétéran qui organise ses matchs les vendredis soir suivis d'un bon casse-croûte convivial. Nos jeunes évoluent au FUN 87, une école de foot dont les clubs supports sont l'ABBSJLC, l'Amical Magnac-Laval et l'Union Sportive Dorachonne. Cette école de foot compte aujourd'hui pas loin de 200 enfants.

L'Union Sportive Dorachonne plus qu'un club... Une famille !

Un retour très attendu ! de beaux projets en ligne de mire...

L'USD vient de connaître 2 saisons plutôt compliquées puisque lors de la saison 2019/2020, suite au championnat du monde de tonte de mouton organisé sur le stade Joseph Guillemot, nous avons dû nous délocaliser sur les terrains de Bussière-Poitevine et Oradour-Saint-Genest. Et bien malheureusement, 2 saisons largement compromises à cause de la crise sanitaire qui a fait stopper toutes les activités sportives. Néanmoins, de belles ambitions et de beaux projets feront l'objet d'une reprise très attendue lorsque la situation sanitaire le permettra. En effet, un projet de nouveaux vestiaires est en cours et devrait normalement voir le jour en 2022.

Si vous aimez le foot (garçons, filles, bénévoles, supporters,...) rejoignez-nous... N'hésitez pas !

Stéphane Breton : 06 81 85 25 07
David Bessaguet : 06 32 94 72 03

L'association des coureurs à pied du Dorat

Après avoir partagé quelques courses lors de leurs jours de repos, deux passionnés se sont pris au jeu de créer des programmes d'entraînement dans le but de se préparer à une compétition qui avait lieu non loin de chez eux, à Bussière Poitevine. Dans leur préparation, l'envie de réussir, le travail sur soi même, ont fait naître une réelle passion. C'est à ce moment là qu'une idée surgit : « pourquoi ne pas partager tout cela avec ceux qui le souhaitent ? Que ce soit dans un esprit de compétition,tout simplement pour le plaisir ou encore le bien-être, c'est l'envie de partage qui primera. C'est ainsi que l'association des coureurs à pied du Dorat est née, en Octobre 2013.

Nommée Passion Course à Pied, plus couramment appelée Pas' C à P. Le Dorat, pour sa première année, elle se compose de trois membres de bureau, un président, un secrétaire et une trésorière, et de 19 membres adhérents. 2013 fût l'année de mise en place et de découverte. L'association débute avec peu de matériel alors une question se pose : « Que proposer aux adhérents comme activités afin que cela reste convivial tout en étant assidu et sérieux ? ». Après réflexion, trois créneaux horaires seront proposés :

- Le mercredi de 20h à 21h pour une préparation physique générale dispensée au gymnase du Courtoison. Elle sera composée de renforcement musculaire, de travail de cardio, d'exercices divers avec ou sans matériel et d'étirements.
- Le vendredi de 19h30 à 20h30 pour un entraînement spécifique à la course à pied, au stade Joseph Guillemot. Également avec différents programmes pour s'adapter aux objectifs de chacun.
- Le dimanche à 9h30 pour un footing encadré et convivial avec un rendez-vous au stage Joseph Guillemot.

Pas'C.à P. Le Dorat

L'année suivante l'association renforçait ses rangs avec un nombre d'adhérents monté à 61. Que ce soit par le bouche à oreille ou pour réelle envie de prise en main, peu importe, les portes étaient ouvertes à tous ceux qui le souhaitaient. Le choix de proposer différents créneaux horaires portait de plus en plus ses fruits. Les séances du mercredi s'étoffaient petit à petit grâce à l'acquisition de matériel, celles du vendredi accueillaient de plus en plus de monde et celles du dimanche devenaient de vraies séances de partage sportif. Les membres découvrent les routes de la Haute-Vienne en allant de compétition en compétition, du trail au marathon, de petits à de grands parcours allant de 5 à 65 kms pour finir par agrandir son rayon de participation à une grande partie des départements voisins. L'association participe à environ 25 courses par an, toutes confondues, et ramène toujours avec elle de belles rencontres, de belles surprises, même parfois quelques podiums mais surtout la satisfaction d'avoir dépassé les limites de chacun.

Aujourd'hui le nombre d'adhérents se stabilise entre 40 et 50 et les coureurs sont de plus en plus nombreux. Actuellement le bureau est composé de 7 membres. Mais la plus grande avancée de l'association est à ce jour la création de sa propre course, la « Course Nature des 7 Clochers », en référence au circuit pédestre déjà existant. C'est une première pour Le Dorat. Cette course mobilise chaque année 70 bénévoles et environ 160 participants toutes catégories confondues. C'est avec joie que l'association prépare sa 5ème édition, elle aura lieu le dimanche 5 Septembre 2021, avec un départ à 9h30 du stade Joseph Guillemot.

Pas'C.à P. Le Dorat

UNE NOUVELLE ASSOCIATION AU DORAT

L'orgue Cavaillé-Coll de notre Collégiale est un élément patrimonial essentiel de notre commune. Sa restauration est nécessaire mais ne pourra se faire que dans plusieurs années. Cependant, il est impératif de s'y préparer. Dans ce cadre, est fondée une association, **«Les amis de l'orgue Cavaillé-Coll du Dorat»,** destinée à préparer cette restauration et à valoriser l'orgue sur le plan culturel. Elle est composée de Jacques LEMMET (Président), Daniel-Odon HUREL (Vice-président), Jacqueline GRELIER (Secrétaire), Jean-Baptiste LAMBERTON (Trésorier). Contact: amisorgue.ledorat@gmail.com

[ÉTAT CIVIL]

DE JANVIER À MARS 2021

NAISSANCE :

- BREGEAUD Tyler, André, le 14 février
- POURRICHOU John, William, Ismaël, le 27 février
- CALVET Théo, Marc, Dimitri, 24 mars

†

DÉCÈS :

- KERR Brigid, 4 mars
- CHAUME Georges, 9 mars
- BOURLON Maurice, 15 mars
- PEELS Elisabeth, 31 mars

Erratum : sur le dernier magazine, le nom de Mme Guénand a été mal orthographié. Nous prions sa famille de nous en excuser.

FONDATION DU PATRIMOINE

RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE

Montant à ce jour : 77 534 € pour 299 dons

Merci aux Donateurs.

Infos pratiques

MAIRIE DU DORAT
11, Avenue Louis Ricoux
Tél : 05 55 60 72 20
Courriel : mairie@ledorat.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h / 14h à 17h30.

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU DORAT ET DE BUSSIÈRE POITEVINE (MSP)
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30
Pour toute demande de visite à domicile, téléphoner de préférence le matin.

CABINETS D'INFIRMIÈRES
Brissiaud-Bouchaud Sylvie,
Guillaumé Charline,
5, rue Raymond Chameaux
Tél : 05 55 60 68 94 / 06 24 72 54 20

Dominique Bambagini, Amandine Bordas, Odile Lavergne, Gaëlle Martin, Marie-Thérèse Nique, Céline Reynaud (MSP)
Tél : 05 55 76 16 30

OSTÉOPATHE
Olivier Couthier
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél: 06 08 37 00 93

CHIRURGIEN DENTISTE
Dr Marie Laure Pinaud
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

L'HÔPITAL LOCAL DU DORAT ET LA MAISON DE RETRAITE
9 avenue François de la Josnière Tél : 05 55 60 55 55

SAGE-FEMME
Amandine Sellès, Artémis,
9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 75 24 26 35

PSYCHOLOGUE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE (MSP)
Anaëlle Toussaint
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 06 40 70 29 36

CABINET DE PÉDICURES PODOLOGUES
François Lachatre
et Marie-Jésus Villafranca,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 39 04

ORTHOPHONISTE
Christel Zimmer,
Artémis, 9 bis, place de la Collégiale
Tél : 06 88 47 03 44

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
Sandrine Boussin, 20, rue de la Gare
Tél : 06 13 51 74 55

Elodie Szczepaniak, (MSP)
13, rue Francois de la Josnière
Tél : 05 55 76 16 30

PHARMACIE DU DORAT
31, place Charles de Gaulle
Tél : 05 55 60 61 32

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL
9 bis, Place de la Collégiale
Tél : 05 55 68 12 79
Courriel : otsiledorat@orange.fr

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE
Mardi : 14h - 17h
mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
samedi : 9h30 - 12h
Contact : 05 55 47 33 70
mediathequeledorat@gmail.com

HORAIRES DU CENTRE PUBLIC MULTIMÉDIA
du lundi au jeudi : 9h - 12h
et 14h - 19h, vendredi : 9h - 12h.
Contact : 05 55 68 26 94
cpmdudorat@ledorat.fr

HORAIRES DE LA POSTE ET LA MSAP (Maison de services au public)
lundi, mardi, vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 16h30 /
mercredi et samedi : 9h00 à 12h /
jeudi : 09h30 à 12h et 13h30 à 16h30.

HORAIRES DE LA GARE SNCF
Le vendredi de 8h50 à 11h30
et de 12h40 à 16h40
(sauf si vendredi férié)

TAXICARS
2e mercredi et 2e vendredi du mois.
Taxi Karine, tél. : 06 73 94 91 08

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
Mme Michèle Petitjean-Delmon
Permanence le 3e jeudi du mois, sur rendez-vous au 06 87 98 78 25

MAISON DU DÉPARTEMENT
10, rue de la Croix Parot
- Services Techniques : 05 55 60 92 70
- Assistante Sociale : Mme Carole Mery, sur rendez-vous au 05 55 60 34 43
- Gérontologie : Mme FOUGERAS, permanence les mardis de 10h à 12h. Tél : 05 55 60 34 44

ENEDIS (EX. ERDF) : Dépannage 7j/7 et 24h/24 : 09 726 750 87

AGUR :
Service d'urgence 24h/24 :
09 69 39 40 00

- **Déchetterie** : fermé le lundi, 9h-11h45 et 14h-17h15 toute l'année
  Tél : 06 24 85 41 88
- **Campagne de dératisation** s'adresser à la Mairie : de 14h30 à 15h30 : vendredi 2 juillet, vendredi 1 octobre.
- **Collecte des déchets médicaux pour les parculiers** :
  1er vendredi de chaque mois à la mairie de 14h30 à 15h30.
- **Collecte des encombrants** :
  mardi 29 juin, mardi 19 octobre.

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche
composez le 3237 (0.35€ c/min) **ou www.3237.fr**

Permanence Médicale : la nuit de 20h à 8h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : **composez le 15**

Pompiers : composez le 18 ou le **112** (portable)

BULLETIN MUNICIPAL
LE DORAT
AVRIL / MAI / JUIN 2021

Comité éditorial conduit par Fouad Elmachkour et Jean-Pierre Lucas.
Conception graphique : Agence et pourquoi pas.
Impression en 800 exemplaires sur papier recyclé par l'Imprimerie de la Basse-Marche.

Vous souhaitez communiquer sur des prochains événements, contactez-nous par mail : cpmdudorat@wanadoo.fr